

Composante 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme Licence  
 Mention de diplôme GLMATHS Mathématiques  
 Version d'étape MATHL1\_203 Licence 1 CUPGE Mathématiques/Informatique

Liste : 0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et ECAOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée		
<b>SEMESTRE 1</b>																			
SMUTLS1	SMUTL1A			Introduction à la programmation en C	5														
SMUTLS1	SMUTL1A	O	YSINL1A1	Introduction à la programmation en C		INFOL1_201				assiduité + pratique	2 voire 3	50%	écrit	1h30	50%	écrit	1h30	50%	1
SMUTLS1	SMUTL1B			Disciplinaire 1 - Algèbre 1 - L-maths	5														
SMUTLS1	SMUTL1B	O	YSMAL1A1	Algèbre 1 - L-maths		MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS1	SMUTL1C			Analyse 1	5														
SMUTLS1	SMUTL1C	O	YSMAL1B1	Analyse 1 - L-Maths		MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS1	SMUTL1D			Outils de calcul, statistique	5														
SMUTLS1	SMUTL1D	O	YSMIL1C1	Outils de calcul, statistique		MIASL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS1	SMUTL1E			Personnalisation / Prépro	5														
SMUTLS1	SMUTL1E	O	YSINL1C1	Technologies Web 1 : HTML/CSS		INFOL1_201				assiduité + pratique	min. 15 TP évalués + projet	50%	écrit	1h	50%	écrit	1h	50%	1
SMUTLS1	SMUTL1F			UE spécifique CUPGE	5														
SMUTLS1	SMUTL1F	O	SMUTL1F1	Compléments Mathématiques 1		MATHL1_203	DM+oral+écrit	3	2										3/5
SMUTLS1	SMUTL1F	O	SMUTL1F2	Compléments Info 1		MATHL1_203	DM+oral+écrit	3	4										2/5
<b>SEMESTRE 2</b>																			
SMUTLS2	SMUTL2A			Algèbre 2	5														
SMUTLS2	SMUTL2A	O	YSMAL2A1	Algèbre 2		MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS2	SMUTL2B			Analyse 2	5														
SMUTLS2	SMUTL2B	O	YSMAL2B1	Analyse 2		MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS2	SMUTL2C			Approfondissement en mathématique	5														
SMUTLS2	SMUTL2C	O	YSMAL2C1	Approfondissement en mathématique		MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100%				écrit	2h	100%	1
SMUTLS2	SMUTL2D			Transversale - Humanités	5														
SMUTLS2	SMUTL2D	O	YSMAL2D1	Anglais général	3	MATHL1_201	écrit ou oral ou rapport ou autre	2	4										1/2
SMUTLS2	SMUTL2D	O	YSMAL2D2	Anglais approfondi	1,5	MATHL1_201	écrit ou oral ou rapport ou autre	2	4										1/4
SMUTLS2	SMUTL2D	O	YSMAL2D3	Expression - Communication	1,5	MATHL1_201	écrit ou oral ou rapport ou autre	2	4										1/4
SMUTLS2	SMUTL2E			Personnalisation/Prépro	5														
SMUTLS2	SMUTL2E	O	YSINL2A1	Python et Introduction à la POO		INFOL1_201				écrit	2	33%	écrit		66%	écrit		66%	1
SMUTLS2	SMUTL2F			UE spécifique CUPGE	5														
SMUTLS2	SMUTL2F	O	SMUTL2F1	Compléments Mathématiques 2		MATHL1_203	DM+oral+écrit	3	2										3/5
SMUTLS2	SMUTL2F	O	SMUTL2F2	Compléments Info 2		MATHL1_203	DM+oral+écrit	3	4										2/5
				MATHL1EE															
				MATHL1SF															

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
 règles de prise en compte des absences aux épreuves  
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
 autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE  
 Compensation des UE (avec leur coefficients) dans le semestre  
 Compensation des 2 semestres de la même année.

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, si l'enseignant estime qu'il manque trop de notes, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus. Lorsque l'élément n'est évalué qu'en contrôle continu, le dernier contrôle du semestre pourra ne pas être concerné par cette mesure. Les modalités précises de rattrapage pour les absences justifiées seront précisées en début de semestre.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2

AJAC : règle générale du règlement des études (2.2.i.2) : 80% des crédits d'une même année

Redoublement : Le redoublement en L1 CUPGE est non autorisé de manière automatique, il pourra être accordé par le jury en considération de circonstances exceptionnelles (problèmes de santé,..).

Les étudiants non admis à passer en L2 seront autorisés de droit à redoubler en L1 maths classique.

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	moyenne pondérée des notes	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)